

PROCES-VERBAL
158^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
Samedi 2 novembre 2024 à Apples
Organisation : L'Echo du Chêne de Pampigny

Présidence : Monique PIDOUX COUPRY

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 158^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle du Léman à Apples. Elle est organisée par l'Echo du Chêne de Pampigny.

La Présidente du Comité cantonal, Monique PIDOUX COUPRY, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

THUILLARD Jean-François	Président du Grand Conseil
GILLIERON Marie-Christine	Syndique de la Commune de Hautemorges
DELAY François	Vice-syndic de la Commune de Hautemorges
DUMAUTHIOZ Claude	Municipal de la Commune de Hautemorges
GAMBARASI Serge	Municipal de la Commune de Hautemorges
MENOUD-BALDI Luana	Présidente de l'ASM
GARRAUX René	Banneret fédéral
MUELLER Gino	Président d'honneur SCMV
PERRETEIN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
ROUGE Claudia	Membre du Comité d'honneur SCMV
RICHARDET Jean-Daniel	Membre du Comité d'honneur SCMV
MARTIN Pascal	Membre d'honneur SCMV
GIROD-BAUMGARTNER Christine	Membre d'honneur SCMV
HENCHOZ Jacques	Membre d'honneur SCMV
GAILLARD Joëlle	Membre de la Commission de musique SCMV
MAURER Vincent	Membre de la Commission de musique SCMV
SPIRITO Florian	Président de la Commission technique des tambours SCMV
MONGE Olivier	Membre de la Commission technique des tambours SCMV
PICHON Stéphane	Banneret cantonal
GUIGNARD Daniel	Responsable du camp de musique SCMV
JAVET Ysaline	Responsable du camp de musique SCMV
GIROD Jennifer	Présidente Commission permanente du CVSPE
CHERBUIN Claude	Président de l'Association Vaudoise des musiciens vaudois fédéraux
CURRIT Béatrice	Co-présidente du Comité de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN)
RICHARD Gérald	Membre du Comité de l'ACMN
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF)

BISE Sylvie	Membre du Comité de la SCMF
GYGLI Jacqueline	Membre du Comité de l'Association cantonale des musiques genevoises
SIMONIN Patrick	Président de VAUD Associations
RÜEGSEGGER Christian	Vice-président de VAUD Associations
MERCIER Jean-Jacques	Membre du comité de l'Association cantonale des chanteurs vaudois
BAUDIN Linda	Membre du Comité de l'Association des Paysannes vaudoises
RICHARD Sarah	Membre du Comité de l'Association des Paysannes vaudoises
GRAND Julien	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
HEDIGUER Gilbert	Président de la Commission de tir de l'Association vaudoise de tir sportif
DUAY Daniel	Président de l'Association romande des musiques populaires
BERARD Didier	Caissier de l'Association des écoles de musique AEM-SCMV
GOLLIEZ Pascal	Membre du secteur finances SCMV
WAGNER Philipp	Colonel – Commandant du Centre de compétences de la musique militaire

Monique PIDOUX COUPRY remercie les organisateurs de cette journée, en particulier l'Echo du Chêne de Pampigny. Elle exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole au président d'organisation de l'Echo du Chêne de Pampigny M. Christian BEZENCON qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Monique PIDOUX COUPRY rappelle quelques dispositions de nos statuts.

Sur les 94 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	91
<i>Section non présente</i>	2
<i>Sections excusées/absentes</i>	1
<i>Nombre de délégués présents</i>	159

2) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- Echo du Chêne d'Aubonne : Pascal JEKER
- Fanfare Mont-sur-Rolle : Helen STEWART

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à Mme Marie-Christine GILLIERON, Syndique de la Commune d'Hautemorges, qui salue l'Assemblée et présente sa commune.

3) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 2023

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée des délégués, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

C'est avec regret que nous prenons acte de la démission de l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne et de La Clé d'Argent de Renens. Les lettres de démission de ces deux sociétés sont lues en Assemblée.

Nous regrettons cette décision et leur souhaitons à chacun d'entre eux de pouvoir continuer de jouer et trouver plaisir ailleurs.

L'Assemblée des délégués en a pris acte. La SCMV compte dès lors 92 sociétés membres.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole au Président du Grand Conseil M. Jean-François THUILLARD.

5) RAPPORTS

a) de la Présidente du Comité central

Rapport en annexe.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont pu prendre connaissance du rapport de la Commission de musique, via le fascicule de convocation adressé aux sociétés. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Il n'y a pas de remarques de l'Assemblée.

Vincent MAURER, Président CM, rappelle quelques points de son rapport. Il tient par ailleurs à remercier tous les membres de la Commission de musique, à savoir :

Christine Flotron, secrétaire.

Joëlle Gaillard, membre de la Commission Permanente (CP) du CVSPE.

Antoine Rabut, représentant la SCMV auprès du Fonds romand et tessinois de composition, et responsable des cours d'initiation à la direction.

Yves Hürlimann, membre.

Ainsi que Stéphane Pecorini, responsable du camp de musique.

Il profite de remercier Florian Spirito, président de la Commission Technique des tambours et membre de la CP CVSPE, qui participe également aux séances de la CM.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Vincent pour tout son travail, tant à la présidence de la CM qu'en tant que membre de la CP CVSPE. Elle remercie également tous les membres de la CM.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont pu prendre connaissance du rapport de la Commission technique de tambours, via le fascicule de convocation adressé aux sociétés. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Il n'y a pas de remarques de l'Assemblée.

Florian SPIRITO, Président de la CTT, apporte quelques précisions à son rapport et profite de remercier ses membres, à savoir : Olivier Monge et Christophe Laurent.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Florian pour son travail, tant à la présidence de la CTT qu'en tant que membre de la CP CVSPE. Elle remercie également les membres de la CTT.

d) des responsables du Camp d'été de la SCMV

Les sections ont pu prendre connaissance du rapport des responsables du camp, via le fascicule de convocation adressé aux sociétés. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Il n'y a pas de remarques de l'Assemblée.

Monique PIDOUX COUPRY tient à relever l'immense travail effectué pour l'organisation de ce camp. Elle salue l'investissement de toutes les personnes engagées et rappelle combien ce camp est une magnifique vitrine de et pour notre jeunesse. Elle tient également à féliciter tous ces jeunes musiciens qui ont joué les prolongations, puisqu'ils se sont rendus à Zürich les 13 et 14 juillet pour participer au Festival International de musique de jeunes. Félicitations à toute l'équipe qui a rapporté deux distinctions d'argent.

e) du Caissier du Comité central

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections. Ils sont commentés par le responsable des finances, Didier BERARD.

COMPTES

Pour 2023, année de la dernière fête cantonale, plusieurs lignes concernent cette fête avec les dépenses pour la création de certaines pièces imposées et les frais de jurys qui sont engagés par la SCMV. Au niveau des cotisations, l'effet Cantonale se vérifie chaque 5 ans.

Les redevances SUISA sont revenus au taux post-covid, puisque nous avons eu 2 années à moitié prix.

Pour le camp d'été, ce n'était pas une année de jubilé avec un grand spectacle. Le déficit est absorbé par le fonds de réserve correspondant.

Merci aux sponsors 2023 : la Raiffeisen, Emil Frey Crissier SA agence Toyota, AVIA, La Mobilière et les Artisans Vignerons d'Yverne.

Pour un déficit de 123.78 final, après affectation de 5000 aux fonds de réserve.

BILAN

Un capital stable qui s'élève à 29'454 francs.

Merci à notre comptable Pascal Gollier pour son travail.

Merci aux vérificateurs des comptes pour leur travail en avril dernier.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : Union Instrumentale de l'Auberson, La Montagnarde de Bulle et l'Union Instrumentale de Ste-Croix.

M. Eric GUEISSAZ prend la parole pour lire le rapport.

Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail.

6) APPROBATION DES COMPTES 2023 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Didier BERARD et Pascal GOLLIEZ pour le travail effectué.

Elle remercie également les partenaires/sponsors SCMV pour leur soutien, à savoir : la Loterie Romande, l'Etat de Vaud, l'AVY (Vins d'Yvorne), le garage Emil Frey, La Mobilière Assurance et AVIA.

7) BUDGET 2025

Présentation par Didier BERARD.

Au niveau du sponsoring, une mauvaise nouvelle concerne un gros contrat. La Commission de publicité de la Raiffeisen, a décidé de ne pas renouveler le contrat qui nous liait, de longue date, à la SCMV. Cette annonce est arrivée assez récemment après de longs mois d'attente. C'est un montant conséquent de 5000.- que nous perdons. Il faut lancer la recherche pour remplacer un sponsor dans le domaine bancaire, puisque la Raiffeisen avait l'exclusivité dans ce secteur. Didier BERARD lance un appel, si parmi nos musiciens, on peut avoir une porte d'entrée afin de rencontrer une personne de référence dans les banques, Merci de venir auprès d'un membre du comité.

Ce budget ne prend pas en compte la perte du sponsor, tout en espérant pouvoir trouver rapidement une solution. En cas de besoin, nos fonds de réserve seront utilisés.

Hormis ce point, le budget est aligné sur les années précédentes, avec quelques adaptations en fonction de la tendance.

Un montant supplémentaire a été budgétisé pour la formation musicale et projets liés, en particulier pour la formation des directeurs et pour susciter des vocations pour la direction d'ensembles.

Merci à nos sponsors. Didier BERARD rappelle que pour les commandes faites chez les Artisans Vignerons d'Yvorne, une rétrocession est faite à la SCMV.

Pour AVIA, Didier BERARD rappelle l'action sur les cartes d'essence de l'opération « Ton association te remercie » est toujours active, avec un cashback de 2 centimes par litre en faveur de la société et 3 centimes pour le détenteur de la carte d'essence.

Il précise que l'on peut trouver des informations sur notre site internet, et qu'il reste à disposition pour toute question.

Il remercie l'Etat de Vaud (Service culturel) pour son soutien ainsi que la Loterie Romande pour son soutien renouvelé depuis de nombreuses années.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES 2024

Sont nommés pour le prochain exercice : L'Echo du Jura de Mollens, Les Cuivres du Mont-Tendre de Montricher et la Persévérante de Mont-la-Ville.

La nomination de la Commission de vérification des comptes est acceptée à l'unanimité.

9) ELECTION ET DEMISSION DU COMITE CENTRAL

Monique PIDOUX COUPRY rappelle qu'arrivés en fin de mandat (4 ans), les membres du Comité doivent être réélus par l'Assemblée. Avant de procéder à dite réélection, elle tient à préciser que 4 membres sont d'accord de renouveler un mandat, à savoir :

Françoise Golliez, Lylia Occhipinti, Pierre-André Martin et Didier Bérard. Christian Indermühle, pour sa part, a annoncé vouloir encore fonctionner une année et Christian Rügsegger a fait part de sa démission.

Françoise GOLLIEZ procède à la lecture de sa lettre de démission.

Fort de ces informations, Monique PIDOUX COUPRY appelle l'Assemblée à voter.

Sont réélus pour un nouveau mandat :

- Françoise GOLLIEZ, Journal SCMV
- Lylia OCCHIPINTI, Secrétaire
- Didier BERARD, Caissier et responsable informatique
- Pierre-André MARTIN, Responsable membres

- Et pour un « mandat partiel », puisqu'ayant annoncé sa démission pour l'année prochaine : Christian INDERMUEHLE, Responsable logistique

Monique PIDOUX COUPRY remercie l'Assemblée. Elle tient à remercier sincèrement Christian RÜEGSEGGER pour son immense dévouement, en tant que responsable LoRo mais aussi en tant que Vice-président. Elle le remercie d'autant que, conscient de sa décision, il mènera à terme nombre de travaux qu'il avait entamés. Christian sera remercié comme il se doit lors de la prochaine Fête des jubilaires et sera nommé au Comité d'honneur SCMV.

10) ELECTION DU DE LA PRESIDENT.E

A l'image du point précité, la présidente doit être réélue par l'Assemblée des délégués.

C'est donc le Vice-président, qui prend la parole annonçant à l'Assemblée que Monique PIDOUX COUPRY est d'accord de poursuivre pour un nouveau mandat dans sa fonction. Il profite de la remercier pour tout son investissement. Il demande de fait à l'Assemblée de se prononcer.

Monique PIDOUX COUPRY est réélue par acclamation.

Cette dernière remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne. Dès lors le comité, constitué de 6 membres, ne manquera pas de s'affairer à combler le vide et à envisager la recherche de nouveaux membres. Démarche conduite de pair avec les travaux en cours de restructuration de la SCMV (cf. point 17).

11) INFORMATIONS DE L'AEM-SCMV

Les informations de l'AEM-SCMV étaient intégrées dans le fascicule de convocation. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Mme Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de l'AEM-SCMV pour le travail accompli et pour leur collaboration, à savoir :

Bertrand Curchod, Président, Chantal Maurer, Norbert Pfammater et Félix Bergeron, membres ainsi que Didier Bérard, pour la partie finances.

Tout en la remerciant de sa présence, Monique PIDOUX COUPRY passe ensuite la parole à Mme Luana MENOUD-BALDI, Présidente de l'ASM.

12) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES (DES 2025)

Monique PIDOUX COUPRY rappelle que l'Assemblée des délégués a toujours lieu le premier samedi du mois de novembre. A défaut de candidat pour 2025, elle ne peut annoncer où aura lieu la prochaine. Elle remercie par conséquent l'Assemblée de leur conférer compétences pour trouver une société. Dès que celle-ci sera connue, les sociétés en seront avisées. Le Comité reste à disposition pour renseigner toute société intéressée.

Une candidature nous est parvenue pour l'assemblée générale du 7 novembre 2026 par les 4 sociétés organisatrices de la prochaine Fête cantonale, à savoir : L'Union instrumentale de Payerne, l'Avenir de Payerne, la Lyre de Corcelles-Payerne et la Lyre de Grandcour.

Lecture de leur lettre de candidature est donnée. Cette candidature est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée. Monique PIDOUX COUPRY les remercie et se réjouit déjà de cette Assemblée, organisée par ces 4 sociétés, démontrant une collaboration déjà bien active en amont de la Fête cantonale.

13) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FETE DES JUBILAIRES (DES 2025)

La prochaine Fête des jubilaires 2025 est organisée par la Fanfare de Gryon. Elle se déroulera le dimanche 30 mars à Villars-sur-Ollon.

Pour 2026, la candidature de la Fanfare de Gimel est portée à connaissance de l'Assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

Pour 2028, la candidature de l'Alliance Baulmes-Champvent est portée à connaissance de l'Assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY remercie toutes ces sociétés et se réjouit de ces événements.

14) DESIGNATION CONCOURS VAUDOIS DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES

La parole est donnée à Jennifer GIROD, Présidente de la Commission permanente (CP) du CVSPE.

Elle cite :

A mon tour de prendre la parole pour vous donner quelques nouvelles de la Commission Permanente du CVSPE. Nous sommes une commission bi-faîtière, entre la SCMV et l'AEM-SCMV, composée de Norbert Pfammater, Joëlle Gaillard, Florian Spirito, Vincent Maurer, et moi-même.

L'édition 2023 du CVSPE avait été l'occasion pour nous de mettre en place un grand nombre de nouveautés, notamment les qualifications en ligne et nous travaillons maintenant activement à

l'édition 2024, qui aura lieu dans tout juste une semaine et qui permettra de pérenniser ces changements.

Toutefois, une autre nouveauté nous attend pour cette édition 2024 ; nous avons un tout nouveau programme de gestion du concours qui arrive avec des améliorations significatives. Désormais, chaque étape se fait en ligne : depuis l'inscription des solistes, en passant par la gestion des partitions, les communications aux candidats, jusqu'au report des résultats le jour J.

Et bonne nouvelle pour vous tous ! Ce programme est également dès maintenant à disposition des giron pour les concours de solistes ! Il remplace la base Access que nous utilisions jusqu'à présent et nous espérons qu'il permettra d'alléger et simplifier le travail des organisateurs.

Pour obtenir ce nouveau programme, il vous suffit de vous rendre sur le site de la SCMV, sur la page « Giron 2025 », et de faire une demande via le formulaire dédié. Le programme sera alors configuré individuellement pour votre giron. Dès que vous l'aurez reçu, vous pourrez l'utiliser pour programmer et gérer tout le concours.

Ce nouveau programme est extrêmement complet. Avec celui-ci, vous aurez également accès à des directives de règlement et des guides pratiques pour toute l'organisation du concours, notamment pour briefier les jurys et organiser le personnel de salle. Nous espérons que ce nouveau programme sera à la hauteur de vos attentes !

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'investissement de 2 personnes : Joëlle Gaillard et Daniel Guignard, qui ont consacré de nombreuses heures à la conception de ce programme. Joëlle, Daniel, un immense merci pour votre travail !

Comme je le disais, la 3ème édition du CVSPE se tiendra à Nyon le 9 novembre prochain. Cette année, nous avons un nombre record d'inscrits : 175 candidats ! Nous espérons vous voir nombreux pour venir soutenir ces talents. Tous les détails horaires, participants, livret de fête ainsi que pleins d'autres informations se trouvent sur le site : www.cvspe.ch

Nous tenons à remercier chaleureusement la Fanfare Municipale de Nyon qui organise cette 3ème édition et je profite de vous dire qu'ils sont encore à la recherche de quelques bénévoles pour la journée. N'hésitez pas à vous inscrire !

Finalement, nous sommes activement à la recherche d'un organisateur pour le CVSPE de 2025 et des années suivantes. Après une édition au Pied du Jura et deux éditions sur La Côte, nous espérons que le concours pourra se dérouler dans d'autres parties du canton pour les années suivantes, mais nous accueillons évidemment toutes les candidatures.

Pour rappel, la CP prend en charge toute la partie concours, la partie musique, et en tant qu'organisateur, votre rôle consiste principalement à gérer la logistique, c'est-à-dire les salles, la buvette et le livret de fête. La CP est à votre disposition pour discuter de cette organisation et vous fournir toutes les informations nécessaires.

Monique PIDOUX COUPRY la remercie et remercie également les membres de la CP pour leur travail.

Elle passe ensuite la parole à Philipp WAGNER, Colonel, Commandant du Centre de compétence de la musique militaire. Il félicite tout particulièrement les musiciens vaudois ayant réussi l'examen d'admission à la musique militaire en 2024 :

Brown Mathieu	Echandens	Clarinete
Dorsaz Benjamin	Lausanne	Guitare
Gallet Benjamin	Cugy	Clarinete

Juillerat Cyril	Montagny-près-Yverdon	Basse mib
Leuenberger Julien	Yverdon-les-Bains	Clarinette basse
Terrin Yann	Valbroye	Cornet sib

Monique PIDOUX COUPRY le remercie de sa présence non seulement aujourd'hui mais également à de nombreuses autres occasions. Intervenant pour la dernière fois, avant une retraite méritée, elle lui adresse quelques mots à son intention, signe de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour la musique.

15) FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE 2025

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Pascal JEKER, Président de l'Echo du Chêne d'Aubonne qui nous présente leur programme. Un tournoi de babyfoot sera organisé pour attirer des jeunes hors musiciens et un spectacle d'humour le samedi soir. Show avec 3 sociétés le dimanche. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Monique PIDOUX COUPRY remercie l'Echo du Chêne et félicite les sociétés qui y participent et encouragent les autres à venir les soutenir.

16) FETE CANTONALE 2028

Monique PIDOUX COUPRY a le plaisir de nous informer qu'une candidature a été déposée par les sociétés : La Lyre de Corcelles-près-Payerne, L'Avenir de Payerne, L'Union Instrumentale de Payerne et la Lyre de Grandcour.

Suite à une rencontre avec les potentiels organisateurs, appuyé par un avis favorable de la CM et de la CTT, le CC dépose un préavis favorable à cette demande et s'en remet à l'Assemblée pour décision.

La candidature est acceptée par l'Assemblée à l'unanimité et par acclamation.

Monique PIDOUX COUPRY remercie l'Assemblée et les sociétés, dès lors organisatrices de la prochaine Fête cantonale. Elle donne la parole à Emmanuel WEBER, qui aura le rôle de Président du Comité d'organisation. Ce dernier se réjouit de cette fête et invite dès lors chacun à retenir les dates : du 25 au 28 mai à Payerne.

17) PROJET EVOLUTION SCMV : Réflexion fonctionnement de la SCMV

Sans refaire tout l'historique des travaux, Monique PIDOUX COUPRY rappelle que l'année dernière, l'Assemblée avait eu connaissance des résultats du sondage qui avait été fait auprès des sociétés. Le groupe de travail, en charge de ces travaux, avait pris note de ces résultats, ce qui lui a permis d'articuler ses prochains travaux en adéquation avec les volontés énoncées. Dès lors, un groupe de travail, composé des présidents de commissions (Vincent Maurer pour la CM et Florian Spirito pour la CTT) de Christian Rüegsegger et de la présidente, avec le précieux soutien de Albin de Miéville, ont ciblé les enjeux, qu'ils présentent à l'Assemblée (*Voir présentation en annexe*).

Elle précise qu'à ce stade, la phase de réflexion est terminée et que dès lors, les démarches concrètes vont pouvoir être organisées.

Monique PIDOUX COUPRY remercie chaleureusement Albin DE MIEVILLE pour tout le travail effectué et ceci à titre bénévole.

18) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Didier BERARD rappelle le délai au 31 décembre pour la mise à jour des données sur Hitobito, ceci également pour le journal SCMV'Mag.

Pierre-André MARTIN rappelle que les cotisations se calculent sur la base des membres au 31 décembre. Il prie les sociétés de mettre à jour les dates de naissance complètes sur Hitobito, d'inscrire leurs membres sur Hitobito avant de lui faire parvenir leurs livrets de membre et de tenir compte du délai d'inscription pour les jubilaires. L'ASM pourrait à l'avenir abandonner le livret donc il est important que les livrets soient mis à jour.

Françoise GOLLIEZ invite les sociétés à ne pas hésiter à utiliser le journal pour mettre en avant ce qu'elles font.

Opération des instruments LoRo 2024

L'édition 2024 de l'opération des instruments avec la Loterie Romande est bientôt terminée, relève Christian RÜEGSEGG. Il reste 4 instruments à livrer et à envoyer toutes les copies des factures aux contacts des écoles de musique.

Il relève par ailleurs que cette édition en était la 17^e et la 10^e pour lui en tant que responsable de cette opération. Cela a été du reste l'occasion, lors de la traditionnelle cérémonie de remise, d'en tirer un petit bilan.

Il cite : nous avons reçu 36 demandes et avons demandé un soutien de CHF 220'000 auprès de la Loterie Romande pour cette opération et pour le camp d'été. La Loterie Romande nous a octroyé finalement au total CHF 180'000, dont CHF 155'000 ont été alloués aux instruments.

Grâce à cette contribution, j'ai pu satisfaire totalement ou partiellement 34 demandes et ainsi offrir 48 instruments (cuivre, bois, percussion), pas mal de petites percussions, du matériel d'initiation et divers petits matériels, tels que des lutrins.

Mes plus vifs remerciements vont à la Loterie Romande, bien entendu, aux magasins de musique, fidèles au poste, et aux responsables des écoles, en particulier aux participants à la cérémonie de remise.

Cette dernière a eu lieu cette fois-ci sur la Côte, à la salle polyvalente d'Etoy, le vendredi 6 septembre. Nous étions accueillis par le site d'Etoy de l'école de musique Multisite, en marge du 75^e anniversaire de la Fanfare Municipale. Nous avons pu livrer ce soir-là plus de la moitié des instruments et j'ai proposé, en termes de rétrospective des 10 dernières années, un petit quiz de 3 questions. Je ne vous partage aujourd'hui que la première : quel est l'instrument le plus demandé ? Il s'agit du cornet sib avec 55 instruments livrés. Il est suivi par la flûte traversière, avec 49 instruments.

Encore merci à Mélissa Duboux, à son équipe et aux 3 élèves qui ont agrémenté la cérémonie par quelques notes, pour l'organisation et l'accueil.

Je profite de ce temps de parole, pour vous donner un bref état des lieux des réflexions à la suite de la demande de la Fanfare Concordia de St-Triphon lors de l'Assemblée des délégués 2023. Pour rappel, sa présidente souhaitait que son école de musique puisse bénéficier de cette opération, bien que ne faisant pas partie de l'AEM-SCMV.

J'ai proposé une table ronde en invitant les associations, les écoles de musiques et les sociétés de musique concernée, mais j'ai trouvé indispensable au préalable de connaître les liens entre

écoles et fanfares dans le canton. J'ai terminé de récolter toutes les données. 61 sociétés de musique sur 92 ont une école de musique liée profitant de l'opération. Cependant je me suis plutôt intéressé aux 31 autres sociétés. 11 ont une école de musique interne, ne faisant pas partie de l'AEM (8 rattachées à un conservatoire et 3 dépendante uniquement de la structure de la fanfare). Et finalement il est à noter que 20 n'ont pas d'école directement liée, souvent parce qu'il y a à proximité une association distincte ou parce qu'il n'y a malheureusement et simplement pas d'école.

Avec ces informations et dans l'objectif de répondre aux enjeux cités dans la feuille de route (je pense ici à la pérennité et à la relève), nous sommes en mesure de poursuivre la démarche et d'organiser une rencontre dans le courant du premier trimestre 2025. J'espère pouvoir alors répondre à la demande initiale. Donc à suivre...

VAUD Associations

A son titre de Vice-président, Christian RÜEGSEGGER donne quelques informations de VAUD Associations.

Il cite : depuis la dernière Assemblée des délégués de la SCMV, VAUD Associations a rattrapé le temps en effectuant deux Assemblées générales. Notre première Assemblée générale a eu lieu le 1^{er} décembre 2023 au Château de la Sarraz. Cette assemblée a été l'occasion de vivre deux événements particuliers. Le premier est l'admission de la Fédération Cantonale Vaudoise des Accordéonistes, qui a fait passer le nombre de membres à 8 et permis de tourner définitivement la page des « 7 Grands ». Le second moment spécial est le passage de témoin de la présidence. Après ce premier exercice, avec la fin du projet de transformation et comme prévu, j'ai terminé ce mandat avec la satisfaction d'avoir contribué à cette évolution pour le monde associatif vaudois. L'Assemblée a alors élu Patrick Simonin, député et connu aussi dans les milieux associatifs, puisqu'il a été, entre autres, président de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes de 1999 à 2004. Je profite du reste de le saluer, puisqu'il est dans la salle, et de le remercier de sa présence.

La seconde Assemblée générale a eu lieu le 31 mai dernier, au pied de l'émetteur de Sottens, en présence de Laurent Miéville, précédent président du Grand Conseil. Sur cette année 2024, nous avons priorisé sur des actions plus politiques. En effet, il nous paraît essentiel de relayer les préoccupations des associations d'amateurs, en particulier en termes de surcharge administrative. Je prends pour exemple la démultiplication des portes d'entrée des services du Canton pour l'organisation des manifestations. Nous continuons à promouvoir le rôle majeur du milieu associatif et l'importance du bénévolat. Nous avons réagi au contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! » et à la présentation presque simultanée des lignes directrices de la politique culturelle vaudoise. Ces deux sujets démontrent la volonté des autorités vaudoises de soutenir le monde associatif d'amateurs et cela est salué. Ils laissent toutefois apparaître une opportunité pour VAUD Associations de devenir un centre d'appui dédié à l'ensemble des milieux associatifs, tant sportif que culturel, qui rencontrent les mêmes soucis face à ces surcharges administratives qui les entravent. Les associations faîtières seront informées de l'avancement de ces dossiers.

19) PROPOSITIONS DES SECTIONS

La Fanfare de Crissier se pose la question quant aux organisations de giron devenues difficiles par manque d'organisateur. La parole est donnée à son Président Nicolas WEBER qui soulève les questions de fusions et redécoupage des giron via la SCMV et d'avoir une discussion d'ensemble sur ces réflexions.

Monique PIDOUX COUPRY relève que ce n'est pas dans l'attribution de la SCMV de vouloir « redécouper » les girones mais que le CC est à disposition pour échanger. Il existe déjà des fusions voire des collaborations entre girones et cite pour exemple celui du Gros-de-Vaud / Lavaux, dont Didier BERARD a été le président d'organisation du giron de cette année et qu'il peut témoigner d'une telle organisation qui dure depuis 10 ans. Didier BERARD profite de préciser que les sociétés peuvent trouver sur le site SCMV un guide de préparation de giron.

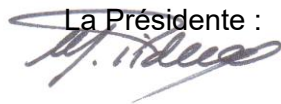
Le sujet des girones fait partie également des réflexions du groupe de travail. Monique PIDOUX COUPRY précise que le CC participe très volontiers à toute ou partie des assemblées de girones pour discuter et échanger sur différentes problématiques.

20) DIVERS

Monique PIDOUX COUPRY rappelle que le Festi Musiques de Moudon aura lieu les 7 et 8 juin prochain.

L'Harmonie d'Yverdon nous a demandé si nous avons une solution pour l'archivage des partitions et leur scannage. Le CC n'a pour le moment aucune solution à proposer ne disposant pas de logiciel pour ce faire, ni de politique claire d'archivage, hors un simple inventaire (format excel). Toutefois, si des sociétés présentes ont des solutions, Monique PIDOUX COUPRY suggère qu'elles prennent contact avec Yverdon.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2024 est levée à 12h10.

La Présidente :


Monique PIDOUX COUPRY

La Secrétaire :


Lyliam OCCHIPINTI

Annexes :

- Rapport de la Présidente du Comité cantonal
- Présentation du projet Evolution SCMV

RAPPORT DE LA PRESIDENTE 2024

Chères musiciennes, Chers musiciens,

C'est un plaisir pour moi de présider cette 158^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV.

Quand bien même j'occupe la présidence, je le dis toujours, je ne suis que la porte-parole d'une instance composée de membres qui oeuvrent tous pour la même cause.

Je tiens à remercier mes collègues de comité, à savoir :

- Lylia Occhipinti, secrétaire
- Françoise Golliéz, resp. SCMVMag
- Christian Rüegsegger, resp. opération instruments de la Loterie Romande et Vice-président SCMV
- Didier Bérard, informaticien responsable de la gestion du site, de la SUISA et responsable du secteur finances
- Pierre-André Martin, resp. service des membres
- Christian Indermühle, resp. archives et logistique

Travaille également au secteur des finances en tant que comptable, Pascal Golliéz, que je tiens à remercier vivement pour son aide précieuse.

Je ne saurai manquer également de remercier les membres de la Commission de musique, de la Commission technique des tambours et les responsables du camp de musique pour leur engagement et pour leur travail.

Remerciements aussi au Comité de l'AEM-SCMV pour leur travail et leur collaboration et enfin à la Commission permanente en charge de l'organisation du CVSPE (Concours vaudois des solistes et petits ensembles).

Hors la Fête des jubilaires, le camp de musique, l'Assemblée des délégués, la cérémonie de remise des instruments LoRo, le Concours vaudois des solistes et petits ensembles, où notre présence est indubitable (*vous en seriez les premiers lésés*), nous avons eu de nombreuses délégations au niveau régional / cantonal. Et c'est avec plaisir, comme toujours d'ailleurs, que nous avons participé aux gîrons, mais aussi à des jubilés de sociétés. Je tiens à ce propos à préciser que le Comité cantonal, s'il en est informé, se déplace très volontiers à ce genre de manifestation. Une occasion pour la société jubilaire de recevoir les félicitations et un cadeau de sa faitière. Sachez aussi que si votre société inaugure une nouvelle bannière, nous nous déplaçons très volontiers avec la bannière cantonale. N'hésitez donc pas à nous en aviser.

J'en profite aussi pour remercier toutes les sociétés qui nous adressent des invitations à leurs concerts. Il nous est certes impossible de satisfaire à toutes, de plus est, concentrés sur une même période ; mais le fait de les recevoir nous démontre que nos sociétés sont actives ! C'est une information importante pour nous.

A défaut de l'avoir fait à titre individuel, je tiens ce jour à vous remercier de vos invitations.

Le comité, toute ou partie selon les événements, participent également chaque année à :

- Assemblée de l'Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
- Assemblée AEM-SCMV
- Assemblée VAUD Associations et aux Assemblées cantonales de ses membres, à savoir celles des chanteurs, accordéonistes, gymnastes, footballeurs, tireurs, paysannes et jeunesses
- Assemblée romande des musiques populaires
- Festi Musiques de Moudon
- Rencontre romande et tessinoise de musique
- Assemblées cantonales des musiques NE, JU, GE, FR et VS
- Assemblée suisse des musiques
- Et pour les présidents de comité et commission de musique aux séances respectives des présidents suisses

En plus cette année, nous avons participé aux fêtes cantonales de musique :

- genevoise
- jurassienne
- tessinoise
- et valaisanne

ainsi qu'à la finale du Swiss Windband Award (Prix Musique) à Viège.

Je ne me suis pas attardée à compter les heures et les kilomètres que cela représente, vous passant le fait de compléter encore par de pareils éléments concernant nos séances et le travail chez soi ! Certes que *compter* tout ceci aurait l'heur d'illustrer clairement notre investissement mais je préfère pouvoir *compter* sur les autres pour qu'il soit équitablement partagé.

Et même s'il vous semble que nous nous baladons beaucoup, retenez que c'est toujours pour la bonne cause, la nôtre. Et d'ajouter qu'en regard des préoccupations de notre société actuelle, tant que faire se peut, nous privilégions les transports publics et que je ne suis pas *en train* de vous dire que ces déplacements doivent avoir lieu envers (*en vert*) et contre tout ! (vous laissant la libre appréciation de l'orthographe et de la couleur de certains mots !) mais qu'ils s'inscrivent dans une politique de partage et d'esprit de travail collaboratif.

Là n'est certes pas l'essence principale de notre fonction mais elle l'alimente et met en réserve des projets bien engagés, dont la vitesse se devrait d'être limitée, à tout le moins adaptée, pour une bonne conduite, fusse-t-elle pour des projets cantonaux, romands ou suisses.

Nous reviendrons plus tard dans la matinée sur l'état de nos travaux, au niveau de notre société cantonale, un point y étant spécialement dédié. Je ne m'allongerai donc pas davantage à ce stade. Mais je tiens à remercier les personnes qui s'y attèlent car le chantier n'est pas moindre si l'on veut bien construire.

Je tiens également à relever les contacts avec l'Etat de Vaud, plus précisément avec le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH),

engagés par la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite. Je tiens, au nom de la SCMV, à saluer cette démarche et à remercier en parallèle les politiques membres du Parlement qui manifestent leur soutien à notre cause. Ces marques d'intérêt démontrent que nous existons et que le travail des « ex 7 Grands » depuis plusieurs années a porté ses fruits en ayant officialisé en VAUD Associations dont le président actuel M. Patrick Simonin est parmi nous aujourd'hui et que je salue.

Chers présidentes et présidents, représentants des sections membres, sachez que nous sommes à votre écoute et à votre disposition en cas de besoin. N'hésitez pas à nous contacter. Aujourd'hui puissiez-vous être le relais auprès de vos musiciennes et musiciens pour leur faire part de nos encouragements, de nos félicitations pour tout ce que vous faites.

Et pour savoir si vous le faites bien pour les autres, commencez à le faire bien pour vous ; et vous trouverez la réponse.

Et je conclurai, comme j'aime le faire, en disant que SCMV c'est aussi Savoir Communiquer les Mêmes Valeurs.

Merci de votre attention.

Monique Pidoux Coupry
Présidente SCMV